



« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 10, n° 9, septembre 2021

Message du président



Parlons de délimiter notre territoire. Les animaux ont souvent l'habitude de le faire en laissant une trace de leur passage sur un arbre (poils, marques de griffe, urine). Les humains le font aussi, mais autrement.



Au dernier numéro des NCN, un communiqué de *Parcours Fil Rouge* nous apprenait que trois nouveaux marqueurs de familles venaient d'être dévoilés en juillet dans le cadre de *Passeurs de mémoire*. Il s'agit des marqueurs Lévesque-Chevalier, qui apparaît sur la photo, Michaud-Asselin et Pelletier-Langlois, lesquels s'ajoutent à quatre marqueurs dévoilés l'an dernier. Ces marqueurs de huit pieds en hauteur sont plantés à des endroits où certains de nos premiers ancêtres se sont installés, à Kamouraska, La Pocatière, Rivière-Ouelle ou Saint-Roch-des-Aulnaies. Le financement nécessaire à la fabrication de ces marqueurs a été assuré par les associations de familles concernées.

Il est possible de consulter de la documentation sur ces familles en approchant ces marqueurs avec un cellulaire, une fois payé un code d'accès auprès de Fil Rouge. Il y a là un plus par comparaison à des monuments traditionnels ou à des plaques. Les associations de familles en ont disséminé un grand nombre sur le territoire du Québec et même ailleurs, notamment en France.

Pourquoi tient-on à laisser des traces? Il y a différentes raisons, mais la plus importante est sans doute celle d'afficher nos vieilles racines pour que les générations futures, engendrées ici ou venues d'ailleurs, aient une petite idée de l'histoire de nos vieilles familles. Cela fait aussi partie de la mission de nos associations.



À noter que l'assemblée générale qui était prévue pour le 30 octobre n'aura finalement pas lieu. Un responsable de l'endroit que nous avons réservé pour sa tenue nous a finalement informé qu'il ne serait pas possible de réunir plus de 25 personnes à la fois, une nouvelle règle mise en œuvre, à peu près l'équivalent d'un conseil d'administration élargi... Comme cela coïncide également avec les élections municipales, la recherche d'une autre salle se compliquait. Les récentes nouvelles portant sur la COVID nous laissent également dans le doute.

Au dernier numéro, nous avons annoncé notre intention de profiter de l'assemblée proposée pour nous retrouver et discuter un peu de notre avenir. Nous allons quand même vous présenter autour du 30 octobre une vidéo qui permettra de faire état de l'évolution prévisible de la Fédération et des changements qui peuvent être envisagés en conséquence. Vous pourrez ensuite transmettre vos questions et commentaires, ce qui permettra de poursuivre la réflexion en attendant la tenue d'une véritable assemblée générale, en présentiel, au printemps 2022.

Émeute anti-vaccins de 1885 à Montréal

Ci-joint, un fichier audio fort intéressant de l'historien Laurent Turcot sur le site web de ici.radio-canada.ca sur l'épidémie de variole de 1885 à Montréal. Pour écouter l'extrait sonore de huit minutes :



LE RASSEMBLEMENT 2021 DES MEMBRES

DE L'ASSOCIATION DES GAUTHIER D'AMÉRIQUE

aura lieu le dimanche 26 septembre 2021 à l'Hôtel Au Vieux Bardeau

479, Chemin du Roy, Deschambault. G0A 1S0

Le 300^e anniversaire de l'arrivée de Pierre Gauthier à Deschambault (1720) – souche 022

sera à l'honneur.

Le programme final de la rencontre sera disponible très bientôt.

Rita Gauthier
Secrétaire-trésorière
Association des Gauthier d'Amérique

Avis de convocation à la 30^e assemblée générale, dimanche le 3 octobre 2021,
au Vieux Bureau de Poste de St-Romuald (Lévis)

(IMPORTANT : lire la note à la fin de ce texte)



Programme de la journée :

- 11h30 : arrivée des invités
- 12h00 : dîner
- 13h00 : présentation de faits historiques par M. Pierre Guoin
- 14h00 : assemblée générale (après la présentation)

Menu du repas: pour éviter la manipulation de nourriture et d'ustensiles, nous aurons du poulet du restaurant St-Hubert, la moitié de notre commande sera en boîtes de cuisse et l'autre moitié de poitrine. De même que la moitié des boîtes seront accompagnées de frites et l'autre moitié de riz. Des breuvages seront compris : boisson gazeuse, café ou thé. Nous avons également un service bar dans la salle. Si vous ne pouvez pas manger de poulet, vous nous le direz lorsque vous ferez votre inscription.

Adresse : 2172 Chemin du Fleuve, Saint-Romuald, QC G6W 1Y6

Coût d'inscription : 35\$/personne

Faire le chèque à l'ordre de :
Association des Lambert d'Amérique Inc.
Réservations attendues **au plus tard:**
Vendredi le **17 septembre 2021.**

Fiche d'inscription annexée.

Faire parvenir à :
Association des Lambert d'Amérique Inc.
650, rue Graham-Bell, bureau 210
Québec QC, G1N 4H5

NOTE : Il faudra que les consignes du Gouvernement du Québec permettent les rassemblements de 50 personnes au moins pour que notre assemblée ait lieu. Nous vous aviserons si notre assemblée générale est annulée et/ou reportée. Les personnes dont nous avons une adresse de courriel recevront un message en conséquence. Les autres seront avisées par téléphone. Nous publierons également un avis sur notre site Internet.



Reculer de 900 ans

Par Michel Bérubé

Je me suis fait demander comment cela était possible depuis que mon association a publié *La Saga des Bérubé depuis 900 ans*. Il n'y a pas de doute que cela résulte dans mon esprit de circonstances exceptionnelles que je vais tenter d'expliquer.

Admettons tout d'abord qu'il est généralement difficile de remonter avant 1537 alors que la tenue de registres est devenue obligatoire au sein de l'Église. Il y a cependant une exception au sein de familles appartenant à l'aristocratie qui attachaient beaucoup d'importance à l'origine de leurs titres, donc à leur généalogie. Pour le monde ordinaire, il est également possible de trouver ici et là quelques traces anciennes de noms qui sont devenus des patronymes, dès le XIII^e siècle chez les Normands présents en Angleterre, des Ascelin, Bouffard, Fleury, Godin, Hardy, Lafond, Leblond, Ricard, Taillefer, etc. Mais, il n'y a pas nécessairement là de quoi se donner une grande connaissance de l'histoire des gens qui le portaient, surtout que l'orthographe des patronymes est très variable jusqu'au XVIII^e siècle.

La Saga... a été rendue possible parce que le patronyme Beruby/Berruby a été présent en Angleterre au sein de la classe possédante constituée essentiellement de francophones. Nous ignorons pour la plupart que la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, en 1066, a mené à une occupation du pays par une minorité de Français qui venaient beaucoup de Norman-

die, mais pas seulement de ce duché. Pour asseoir leur autorité, ces Français, appelés Anglo-Normands ou Normans par les historiens, se sont complètement substitués à une noblesse d'origine anglo-saxonne, en s'appropriant tous les postes importants, notamment au sein de l'Église. Les nombreuses traces laissées par le nom Beruby/Berruby/Barube, d'abord sous une forme ancienne d'origine scandinave comme Bergaby/Bergeby ou Berchebi, témoignent de cette réalité, notamment



lorsqu'il est question de titres de propriété ou encore d'un rôle de curé, de prier ou celui de supérieur d'un monastère ou d'une abbaye. Or, cette « occupation » demeure significative jusqu'à la fin du règne de la dynastie des Plantagenêt en 1399, donc sur une longue période.

Il reste un mystère autour de notre patronyme dans le contexte de la féodalité du Moyen âge. Les chevaliers et leurs écuyers devaient en effet disposer d'une propriété suffisamment importante pour s'équiper afin de suivre leur baron à la guerre, notamment aux croisades. S'il y avait en Angleterre un nombre limité de barons, 180 au temps du roi Guillaume (William 1^{er}), il y avait un plus grand nombre de chevaliers, au moins 5000 à la même époque. Quand on retrace son nom en lien avec une propriété, à l'occasion d'une transaction, d'un héritage ou d'un procès, la question se pose rapidement. Est-on en présence d'un chevalier, d'un écuyer ou d'un de leurs héritiers? La réponse ne se trouve pas nécessairement.



À l'époque de la Renaissance, notre patronyme évolue de même que le nom des lieux dont il tire son origine, qui deviennent progressivement des Barrowby ou des Borrowby, des noms qui existent encore de nos jours. Le plus ancien lieu autour duquel le patronyme est d'abord apparu, au Northamptonshire (au sud de Rugby), a évolué de Beruby en Boroughby, Beroubi, Berrobi pour devenir de nos jours Barby. Il est voisin de lieux qui portent aussi des noms d'origine norroise comme Kilsby (autrefois Kildesby), Willoughby ou Nortoft.

Comme l'anglais moderne s'est imposé progressivement au XV^e siècle alors que le français anglo-normand perdait de l'influence, les patronymes se sont aussi anglicisés. L'orthographe a également évolué pour prendre différentes formes qui s'éloignent de l'original. Il reste toutefois des traces dans certaines régions, notamment de la forme Berube (au nord-ouest du Yorkshire), Barube (nord-est du Yorkshire et à Coventry) ou Bero-by/Berrobi, au Northamptonshire et au Lincolnshire. Des porteurs de ces patronymes continuent d'appartenir à une classe privilégiée et à laisser des traces qui permettent justement de comprendre leur rôle et de situer leur statut au plan social. Pendant la Renaissance, on les retrouve notamment dans le monde de la navigation et du commerce international, au sein des « staplers » pour le commerce de la laine ou parmi des « marchands aventuriers » qui ont migré vers d'autres contrées afin d'échapper à des taxes.

Cela ne permet pas d'établir pour autant une filiation au plan généalogique. Le but de *La Saga...* était tout autre. L'ensemble des données recueillies au fil des ans au sein de notre association nous assure toutefois de mieux comprendre à quelle catégorie de gens appartenaient généralement, autrefois, les porteurs de notre patronyme. Comme l'ancêtre Damian Berruby, qui est arrivé en Nouvelle-France en 1671, ne signait que par un X, nous étions loin de soupçonner la riche histoire que pouvait cacher son patronyme. Par ailleurs, celui-ci est essentiellement porté en Amérique du Nord de nos



jours. Or, les descendants de Damian représentent près de 30 000 personnes en ne considérant que ceux qui portent le nom. Il y a donc beaucoup de gens qui peuvent se sentir concernés par ces découvertes, sans compter celles et ceux qui ne sont pas encore nés et dont l'intérêt se manifestera plus tard.

L'existence de notre association a somme toute permis de donner un sens bien différent au patrimoine de tous ceux qui ont de près ou de loin un intérêt pour ce patronyme qui est le nôtre. Sans association, nous n'aurions sans doute rien su de tout cela.

Michel Bérubé,
président de l'Association des familles Bérubé
depuis 2012

À Lewiston, au Maine quand les Beulé épousaient les Rancourt.



Napoléon Beulé et ses fils, une famille assez exceptionnelle...

Lignée

Laurent Bolley - Marguerite Bertheau

Sémur-en-Auxois (Bourgogne—1730)

Lazare Bolley - Marie Lanclus

Notre-Dame de Québec 1757

Jacques Bolley - Marie Boulé

St-François-de-la-Rivière-du-Sud 1781

Jean-Baptiste Beulé - Angèle Bélanger

St-Gervais de Bellechasse 1816

François Beulé - Marguerite Dion

St-Vital de Lambton 1851

Napoléon Beulé - Honorine Giguère

St-Zénon-de-Piopolis 1878

Napoléon Beulé - Marie Duffault

St-Léon de Val Racine 1903

Ce monsieur, Napoléon -2 comme on l'appelait, émigrant aux États-Unis au début du siècle et élevait une famille de neuf enfants, soit sept garçons : Napoléon (3), David, Godfroy, Ludger, Arthur, Alfred, Henri et Léo-René; et une fille , Berthe.

Dans ce paysage franco-américain, le bon voisinage a mené à une série de mariages :

En première période, quatre frères Beulé épousaient quatre sœurs Rancourt :

David - Bertha (Lewiston 1929)

Godfroy - Marie-Anne (Lewiston 1933)

Ludger - Gabrielle (Lewiston 1933)

Arthur - Elisabeth (Lewiston 1935)

En 1935, leur père veuf, épousait la veuve Delvina Bolduc-Rancourt, la mère des quatre épouses.

Il n'en fallait pas plus pour que le réseau américain NBC invite la famille à sa célèbre émission BELEIVE IT OR NOT. C'était à New-York en 1939. La photo date de cette occasion.

Napoléon répondait alors à l'animateur *Bob Ripley* que les quatre garçons étaient en fait ses gendres puisque mariés à ses brues. Pour leur part, les garçons parlaient de leur *beau-père* Napoléon, le mari de leur belle-mère Delvina.

Les photos et les anecdotes sont de Berthe Beulé Gali-peau, leur petite sœur mais en même temps leur belle-sœur, fille de leur beau-père !



Notre passé antérieur

Par Michel Bérubé

Nous sous-estimons parfois la valeur de nos premiers ancêtres en prenant pour acquis qu'ils étaient de pauvres bougres obligés de quitter la France parce qu'ils n'y avaient pas d'avenir pour eux dans ce pays. C'est pourquoi nous sommes surpris quand nous découvrons des pans de notre passé qui ne concordent pas tout à fait avec cette vision. Les Sevestre nous en offrent un bel exemple.

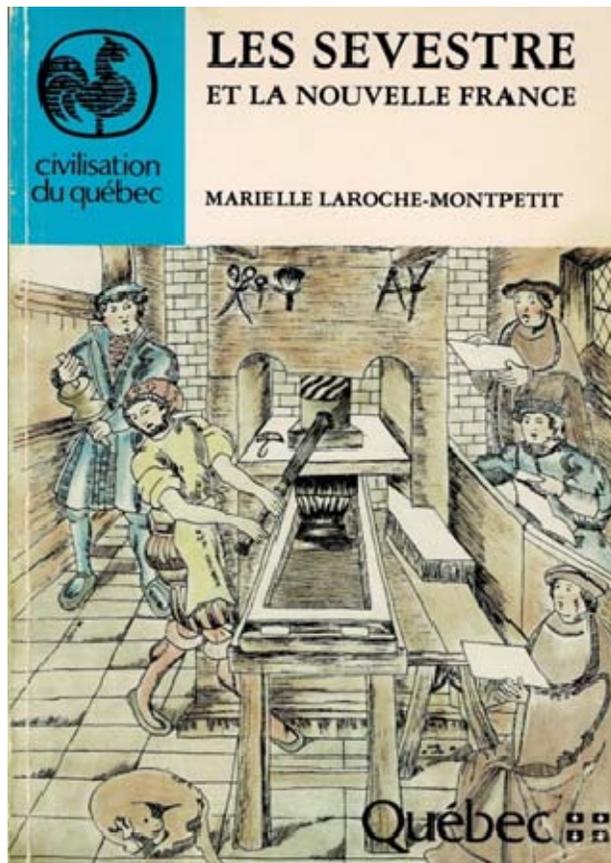
Il y a en effet des familles qui descendent en Amérique du Nord de quatre des filles Sevestre. Elles comptent de nombreux descendants. Marie Magdeleine, née à Québec en 1639, épousa en secondes nocces Louis Niort de Lanoraie. Marie-Catherine, également née à Québec en 1644, épousa Louis Rouer de Villeray en 1658. La descendance de ces deux Sevestre s'est plutôt répandue aux États-Unis, jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

Au Québec, la descendance des Sevestre correspond aux Lessard et aux Nepveu. Les deux filles dont descendent ces familles sont toutes deux nées à Paris, Marie-Denise en 1632 et Marie-Marguerite en 1635. La première épousa Philippe Nepveu en 1659 et la seconde, Étienne De L'Essart en 1652. S'il n'y a pas de descendants au nom Sevestre chez nous, il y a près de la Place Royale une maison Sevestre qui témoigne de leur présence ancienne à Québec.

Un livre édité par le ministère des Affaires culturelles en 1984, fruit d'une recherche poussée par son auteure, nous apprenait que nos Sevestre de Québec appartenaient à une famille d'imprimeurs parisiens dont les activités commencent à l'époque de François 1^{er}. Cela remonte à Louis Sevestre (1543-1584) qui était maître-imprimeur à Paris. Deux autres imprimeurs Sevestre, Pierre et François, étaient présents à la même adresse

que Louis. Son arrière-petit-fils Charles, né en 1607, fut reçu imprimeur-libraire en 1633. Il semble qu'une controverse générée par un mouvement dit des alchimistes attira les foudres de La Sorbonne qui eut recours au Parlement pour chasser certaines personnes de Paris. Quelques membres de la famille Sevestre étaient sans doute en cause, ce qui pourrait expliquer le choix de Charles de venir à Québec dans les années 1630, alors que la colonie naissante se limitait surtout à Québec. Ici, il devint commis général de la Compagnie des Cent-Associés.

Tout ceci pour dire qu'il y a sans doute chez nous quelques personnes peu instruites qui seraient sûrement très étonnées d'apprendre qu'elles descendent d'une lignée d'imprimeurs et de libraires parisiens.





30^e RASSEMBLEMENT ANNUEL DES MARTINEAU D'AMÉRIQUE
À la mémoire de notre fondateur, le shawiniganais Roger St-Onge
SAMEDI, LE 11 SEPTEMBRE 2021
à Shawinigan, en Mauricie

VOTRE PROGRAMME de LA JOURNÉE

09h30 : Accueil (inscription, café, eau, retrouvailles).

Lieu : Auberge Gouverneur, salle Alcan.

Adresse : 1100 Promenade du St-Maurice, Shawinigan, Québec, G9N 1L8

Stationnement : entrée à la droite de l'Hôtel.

10h30 : 30^e Assemblée générale annuelle (voir l'ordre du jour en page 12).

11h30 : Pause : Hommage à Roger St-Onge. Prix de présence.

12h00 : Dîner chaud (3 choix de menu). Note : Vins et alcools non inclus.

12h30 : Conférence de Monsieur Mario Lachance, historien, président d'appartenance Mauricie, ayant pour thème « La naissance et l'histoire de Shawinigan et le rôle du pionnier Antoine St-Onge et de ses fils dans son évolution ».

14h00 : Fin de la conférence et déplacement vers la Cité de l'Énergie.

14h30 : Visite guidée par Monsieur Mario Lachance à la Cité de l'Énergie.

16h30 : Fin de la journée - Activités libres pour ceux qui souhaitent découvrir la région.

EXPOSITION DE MATÉRIEL GÉNÉALOGIQUE

De votre côté, si vous avez du matériel généalogique et/ou des photos que vous souhaitez exposer?
Apportez-les pour partager vos documents et souvenirs de famille.

Arrivez avant 10h00, pour avoir le temps de les exposer.

Quand le tuteur s'oppose au mariage de Victoire Bérubé

A la grand-messe paroissiale, ce 3e dimanche de janvier 1812, Alexandre Hudon dit Beaulieu apprend en même temps que l'assistance, la publication des bans de mariage de **Marie-Victoire Bérubé** de Rivière-Ouelle et de **Vincent Dubé** de La Pocatière. Surprise! Etonnement! **Alexandre Hudon**, oncle et tuteur datif de Marie-Victoire, fille mineure de 17 ans, orpheline de père et mère, n'a même pas été avisé, lui qui, par la loi, doit donner son assentiment. Or, c'est le pavé dans la mare! Refus catégorique du tuteur. Non et non! Pas question de ce mariage!

Alexandre Hudon prend même les grands moyens. Il fait rédiger par le notaire Augustin Dionne et fait signifier au curé Panet de Rivière-Ouelle une "opposition à la publication des bans de mariage" le 20 janvier 1812. "...parce qu'elle a contracté une promesse de mariage à l'insu du tuteur, ...sans le consentement et vouloir, ni participation du requérant, son tuteur..." Et vlan! On ne peut avoir pire pavé sur l'estomac! Plus que ça, et tu meurs d'une crise d'apoplexie! "...parce qu'en loi, ajoute le notaire, un mineur ne peut contracter mariage valablement sans l'agrément, et même le consentement de ses père et mère ou tuteur. Nous défendons donc la publication des deux autres bans, à peine de tout dépens... pour cause de nullité..."

Mais l'affaire n'en reste pas là. Tout le mois de février, on négocie ferme. Supplications de la fiancée; protestations du futur époux; négociations, arbitrage des curés; interventions des amis, supporteurs et parents de part-et-d'autre. Démarches au presbytère, chez la parenté... Vous voyez d'ici tout le train de palabres et de hauts cris!

Finalement, le tuteur cède et consent à "une main-levée à la publication des bans... et il consent à la solennisation d'iceluy". Le 7 mars 1812, Alexandre Hudon signifie par main de notaire, au curé de Rivière-Ouelle, et le 28 au curé Griault de La Pocatière qu'il se désiste de la dite opposition. Les curés Panet et Griault y avaient mis la main, préférant sans doute une union, moins conforme au plan de la loi, mais plus morale au sens de la religion.

La nouvelle avait quand même tenu le haut du pavé pendant quelques semaines, on s'en doute, au magasin général et à la "porte de la messe". Dans ces villages très conformistes, le moindre écart hors des conventions paternelles risque de faire "un tabac". Et les "pater familias" du haut de leur dignité veillent scrupuleusement au rituel général et légal. Il en va de leur autorité, et de leur statut. Il importe aussi que les règles soient observées, pour éviter des complications avec les familles.

Pour Alexandre Hudon, 34 ans, menuisier, commerçant associé au marchand Charles Chapais, instruit et père de deux enfants, il s'agissait avant tout de s'affirmer comme futur chef et de ne pas glisser sur ce pavé humide. "Mais Alexandre Hudon, avais-tu oublié que, toi-même, tu avais épousé une fille mineure de 19 ans, le 23 janvier 1809, Julie Chapais?" Il est vrai, à ton excuse, qu'il s'agit d'une Chapais, fille d'un marchand et influent. Des notables quand même!!!

À suivre dans le prochain numéro...

Paul-Henri Hudon #1067

Une société qui oublie ses origines ne se connaît pas vraiment: "Notre maître, le passé".

Chanoine Lionel Groulx

...Voyons de près qui sont les acteurs de ce drame monté de toutes pièces, mais qui aurait pu jeter une filleule sur le pavé.

Victoire Bérubé est la fille de Jean-Baptiste Bérubé et de Victoire Hudon, sa seconde épouse. Vincent Dubé est le fils d'Alexandre Dubé et de Charlotte Michaud.

Pierre Bérubé II + Geneviève Dancosse

François Bérubé III + Angélique Lévesque

Jean-Baptiste Bérubé IV + 1 – M-Anne Pelletier
(1739-1807) 2 – Victoire Hudon

3 – M-Joseph Michaud

M-Victoire Bérubé V
(2 janvier 1795)

Nicolas Hudon II + Madeleine Bouchard

Joseph Hudon III + Madeleine Langlais

Jérémie Hudon IV + Marie Bergereau

Victoire HUDON + J-Bte Bérubé

Alexandre Hudon V + Julie Chapais
(1778-1840)

Cet incident, qui fut finalement sans conséquence, illustre cependant la mentalité très bourgeoise de nos ancêtres. On a peine à concevoir de nos jours une telle situation. Mais l'époque attribuait au tuteur, généralement désigné par un conseil de famille, des responsabilités légales dont il devait rendre compte: gérer et administrer les successions très scrupuleusement faites des parents décédés; remettre aux mineurs à leur majorité leur part d'héritage. Il se devait donc de ne rien dilapider des biens confiés, mais les faire fructifier (s'il s'agissait de terres). Il devait aussi assurer gîte et couvert au mineur.

En se mariant, cette fille mineure devenait "émancipée" au sens légal du mot. Le tuteur devait donc lui remettre sa part d'héritage. Craignait-il que le futur mari ne soit pas à la hauteur, qu'il risque de dissiper le "petit bien" de Marie-Victoire? Et de là son opposition? Ou se trouvait-il dans l'incapacité de monnayer à brûle-pourpoint la dot de sa filleule? Dernière supposition: Se peut-il – c'est arrivé ailleurs – que le tuteur tente de retarder à son profit le dit mariage?

Finalement, Marie-Victoire Bérubé et Vincent Dubé se marient à Rivière-Ouelle, le 6 avril 1812, et filent un parfait bonheur sur un chemin enfin pavé, uni. Alexandre Hudon n'assistait pas au mariage. Mais le grand-père Jérémie Hudon, ainsi que Pierre et Isaïe Hudon, ses oncles y étaient.

Le 15 février 1815, Vincent Dubé et Victoire Bérubé louaient une terre de 3 arpents à Joseph Dubé de Rivière-Ouelle, et le 30 novembre 1816, (notaire Pierre Garon), Vincent Dubé et Marie Bérubé louaient à Pierre Casgrain "...une ferme de 3 arpents de front avec maison dessus construite à Rivière-Ouelle". Pas si mal quand même!!!

Le 9 avril 1813, naissait Jean-Bruno leur premier enfant. Je connais aussi quatre filles issues de leur union:

– Ernestine, m. à La Pocatière le 8 septembre 1858 à Pierre-Onésime Tsiganne (!)

– Arthémise, m. à La Pocatière le 17 janvier 1858 à Charles Pelletier.

– Luce, m. à La Pocatière le 27 septembre 1849 à Georges Miville-Deschênes.

– Caroline, m. à La Pocatière le 20 mai 1848 à Nicolas Aubut.

Mais à propos de mariage de mineures, qui dit mieux que les noces de M. Sirciac Moreau, marchand de Kamouraska... À suivre dans le prochain numéro. **Paul-Henri Hudon #1067**

Méfiez-vous du taureau quand vous êtes en face, de l'âne quand vous êtes derrière
et du flatteur(euse) en tout temps.

**Quand le tuteur s'oppose au mariage de
Victoire Bérubé (3e)**

Suite de juin 1997

*Mais à propos de mariage de mineures, qui dit mieux que les noces de M. Siriac Moreau, marchand de Kamouraska, 45 ans, avec **Emilie Sirois, 12 ans, 6 mois**, du même lieu, le 17 juin 1817 à Kamouraska? Siriac Moreau était le fils de Joseph Moreau et de M.-Françoise **Bérubé**. Emilie Sirois était la fille de François Sirois et Félicité Chalou, mariés à Kamouraska le 13 janvier 1794. On a dû faire aux époux un mémorable charivari!!! L'événement en tout cas valut pour son originalité un article dans les journaux. (Journal "Le Canadien", 21 juin 1817).*

Quant à Alexandre Hudon et Victoire Hudon, ce sont les enfants de Jérémie Hudon dit Beaulieu, marié à Marie Bergereau, acadienne. Cette branche du tronc Hudon est encore surnommée en 1994 à Rivière-Ouelle: les "Hudon Cayens", en mémoire de cette lointaine ancêtre.

– Alexandre Hudon, commerçant, sera le père d'un important marchand, banquier et industriel de Montréal: Victor Hudon (1812–1897) fondateur de Hudon, Hébert & Cie, et de la Victor Hudon Cotton Mills Co. Il sera le grand-père de trois Jésuites, Hyacinthe, Victor et Edmond Hudon.

– Firmin-Ephrem Hudon, autre frère de Victoire Hudon, sera aussi le père d'un important négociant en importation de Montréal: Ephrem Hudon (1840–1897); et le grand-père de Albert Hudon (1872–1949) fondateur de Hudon & Orsali, devenu Hudon & Daudelin, (I.G.A.) grossiste en alimentation de Montréal.

– Hyacinthe Hudon (1792–1847), autre frère de Victoire Hudon et oncle de Victoire Bérubé, deviendra prêtre, curé de Boucherville et de Rigaud, vicaire-général de Montréal. Il fut même proposé pour succéder à l'évêque de Montréal.

*C'est dire que le cran que devaient avoir **Victoire Bérubé** et Vincent Dubé pour affronter le rideau de fer de l'interdit et pouvoir s'épouser envers et contre tous. Mettez-vous à leur place.*

Paul-Henri Hudon #1067



Le 11 septembre 2001 - 20 ans plus tard

Par Yves Boisvert

Le 11 septembre 2001. Une date bien ancrée maintenant dans l'imaginaire collectif. Ce qui fut la fin pour nous, Nord-américains, de notre sentiment de fausse sécurité. Nous avons vu pendant plus de 50 ans la guerre dans d'autres pays par le truchement de la télévision et du jour au lendemain, l'horreur dans toute son expression. Voir mourir en direct, plus de 3 800 personnes. Assister à des actes de démenes collectives au nom d'une religion. Comme d'habitude.

Je crois que cet événement en début du nouveau millénaire était annonciateur que le monde que nous avons connu va bientôt n'être qu'un vague souvenir, que nous ne sommes plus en sécurité nulle part.

J'ai encore en mémoire ces pauvres gens qui se lançaient du haut des tours pour éviter de mourir brûler vifs et dont le corps frappait lourdement le sol. Il faut une bonne dose de courage pour se lancer dans le vide, sachant que la mort vous attends 10 ou 12 secondes plus tard et que vous ne pourrez revoir les vôtres. Pour les pompiers et les policiers qui sont montés, il en fallait encore plus.

Ma plus grande crainte fut au lendemain du 11 septembre 2001. Je crois que nous avons passé à un cheveu de voir un conflit nucléaire. Juste à voir la une d'un journal britannique qui montrait une main qui essayait de pousser un bouton de lancement de missile pendant que deux autres mains retenaient celle-ci. Que c'est-il passé en coulisse chez les Américains? Mieux vaut ne pas le savoir. On aurait sans doute des cauchemars.

Élément curieux dans cette histoire, c'est que les services secrets américains (CIA) et le FBI étaient au courant que les terroristes préparaient un gros coup, mais personne n'avait idée de ce que les terroristes voulaient faire. Pourtant, un instructeur d'une école de pilotage de la Floride quelque mois auparavant avait trouver étran-

ge que des gens [du Moyen-Orient viennent étudier pour piloter un avion en mentionnant qu'ils voulaient seulement apprendre à faire décoller un avion et non à le faire atterrir...](#)

Le bon côté de la chose, c'est que depuis cette date, la sécurité dans les aéroports et les avions est efficace. Vous pouvez prendre l'avion sans faire de crise de panique à l'idée qu'un fou, pour se rendre intéressant, décide de prendre le contrôle de l'appareil pour avoir son quinze minutes de gloire.



Le 11 septembre 2001 c'est surtout le début de la mort comme divertissement. Pendant des semaines, les médias du monde entier vont en faire leur pains et leurs beurrés à savoir combien de corps on va retrouver, identifier, les détails sinistres. Personne ne semble s'en plaindre, sauf évidemment les familles des victimes, qui voient des vedettes de la chanson country comme [Alan Jackson](#) faire de l'argent sur le dos des victimes en composant une chanson et un vidéo montrant des gens pleurer. Heureusement, [les gens ne furent pas dupes.](#)

On a vu quelques mois plus tard en 2001, un nouveau phénomène : les complotistes. Une bande d'idiots croyant que les deux tours du World Trade Center furent détruites par des explosifs et que ce n'est pas le kérosène en flamme des avions qui ont détruit les deux immeubles mais du C-4 que le gouvernement américain aurait fait exploser pour déclencher une guerre... Comme vous le voyez, les choses ne se sont pas améliorées avec ces idiots depuis la Covid.

On a vu quelques mois plus tard en 2001, un nouveau phénomène : les complotistes. Une bande d'idiots croyant que les deux tours du World Trade Center furent détruites par des explosifs et que ce n'est pas le kérosène en flamme des avions qui ont détruit les deux immeubles mais du C-4 que le gouvernement américain aurait fait exploser pour déclencher une guerre... Comme vous le voyez, les choses ne se sont pas améliorées avec ces idiots depuis la Covid.

Pour moi, le 11 septembre 2001, c'est un signe annonciateur, un monde qui n'arrive plus, malgré toutes les technologies et les interfaces imaginables, à communiquer. Tout le monde parle mais personne ne se comprend.



COMMUNIQUÉ — POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Passeurs de mémoire et ses nouveaux Marqueurs Familles

La Pocatière, le 7 juillet 2021 — **Parcours Fil Rouge dévoile aujourd’hui trois nouveaux Marqueurs Familles**

Les trois nouveaux *Marqueurs Familles* participent, avec les quatre ayant été dévoilés à l’été 2020, à la redécouverte de figures inspirantes et de modestes oubliés des 24 familles *Passeurs de mémoire* du Kamouraska et de la Grande-Anse et enrichissent l’expérience des 24 circuits virtuels passeursdememoire.com qui racontent l’histoire de plusieurs familles de la région. Située sur la terre d’un ancêtre, à l’endroit où le premier d’une lignée a naguère établi sa demeure, cette trace tangible donne l’impression d’être près de l’ancêtre qui a marqué le territoire de sa présence aux premiers temps de la colonie.

Cette deuxième cohorte de *Marqueurs Familles*, comprend le *Marqueur Lévesque-Chevalier*, ancré dans la terre de Robert Lévesque sur le chemin du Sud-de-la-Rivière à Rivière-Ouelle, le *Marqueur Michaud-Asselin* qui se trouve sur la terre de Pierre Michaud à Saint-Germain-de-Kamouraska et le *Marqueur Pelletier-Langlois* situé à Saint-Roch-des-Aulnaies, tout à côté de la terre du pionnier Jean Pelletier, sur celle de son fils Charles.

Nous disons souvent que les associations de familles ont une grande importance dans l’avancement des recherches généalogiques au Québec. Situées au centre d’un immense réseau, leur intérêt pour *Passeurs de mémoire* ne se dément pas et la réalisation de ces marqueurs a été rendue possible grâce à la contribution financière de l’Association Lévesque Inc. et de ses donateurs, de l’Association des familles Michaud inc. et de ses donateurs et de l’Association des familles Pelletier. La création de ces trois nouveaux marqueurs résulte également de la collaboration des municipalités de Rivière-Ouelle, Saint-Germain-de-Kamouraska et Saint-Roch-des-Aulnaies, des propriétaires des sites et de Groupe GID avec Parcours Fil Rouge.

Afin de créer un lien entre le monde virtuel et le monde physique, un code QR réfère le promeneur vers des contenus complémentaires disponibles sur le site Web Parcours Fil Rouge.

À propos

Parcours Fil Rouge, promoteur de *Passeurs de mémoire*, œuvre à la mise en valeur de ce qui singularise un lieu, une communauté. La reconnaissance, l’appropriation et la transmission de ce qui distingue et différencie sont au cœur de la mission que poursuit Parcours Fil Rouge. Le conseil d’administration peut compter sur l’expertise d’historiens, d’enseignants et d’experts dans divers domaines et sur une équipe dédiée. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

-30-

Personne-ressource : Johanne Dubé, coordonnatrice, 418 714-6640/johannedube@filrougeinc.com

Québec, terre d'accueil ou d'écueil ?

Conférence prononcée par Jacques Lacoursière
au Salon des Familles-souches du Québec le 22 février 2008

Dans le cadre du colloque sur les « pluralisme et sociétés », on m'a demandé d'aborder la question de la « généalogie du Québec en ce qui concerne l'articulation de la diversité culturelle au cours de son histoire ». Comment le Québec, depuis ses débuts, a-t-il géré sa diversité culturelle ? Respect de l'autre, acceptation de l'autre avec ses divergences ou tentatives d'assimilation de nos jours, alors que l'on vit ou que, selon certains, l'on subit la diversité culturelle avec plus ou moins de tentatives d'accommodement que l'on dit, oui ou non, raisonnables. Quel a donc été notre cheminement collectif ? Le 26 mai 2007, à Québec, il y a eu, Place d'Youville, l'événement « Rondo Mondo », c'est à dire la première journée interculturelle « où des centaines de personnes ont fêté la diversité autour de mets exotiques en se laissant bercer par des musiques internationales », comme l'écrivait un journaliste du quotidien « Le Soleil ». Dans « La Presse » du lendemain, c'est-à-dire dimanche dernier, sous la signature de David Home, il était question d'un nouvel ouvrage publié aux Éditions du Noroît, « Nostalgie et tristesse », de Sholen Shtern, traduit et présenté par Pierre Anctil. Ce dernier y affirme que « la littérature la plus avant-gardiste à Montréal (peut-être au Canada entier) dans les années 20 et 30 s'inscrivait en yiddish. Pendant que les poètes d'ici, ajoute Homel, qu'ils soient de langue française ou anglaise, s'occupaient de paysages bucoliques, les poètes yiddish s'attaquaient aux thèmes de la modernité : la ville, l'engagement politique, le dépaysement, le choc des langues. (...) De quoi parlaient ces écrivains ? demande-t-il. De leur statut d'immigrant, de leurs incertitudes. Aujourd'hui, on parlerait de « précarité » et « d'exclusion ». « Ces gens ne voyaient pas la chose de cette manière. Ils étaient heureux d'être en vie, parmi des collègues, d'avoir ac-

cès à un public, quoique restreint. Ça ne leur faisait rien de vivre à l'ombre de la croix du mont Royal, car ils jouissaient de la protection des lois du pays, ce qui n'était pas le cas chez eux, en Pologne ou en Lituanie », conclut-il.

Le Québec, terre d'accueil ou d'écueil ? Telle est la question que l'on peut se poser lorsque l'on tente d'établir une certaine histoire de l'immigration au Québec. Selon les périodes, le genre d'immigrants et l'attitude des Québécois à l'égard de ces derniers, ont beaucoup varié. D'une immigration quasi sans restriction à l'établissement de critères de choix très précis, le chemin a été long.

Précisons tout d'abord que nous sommes tous des immigrants, de plus ou moins longue date, les Amérindiens inclus. Comme le paradis terrestre, en autant que je sache, n'était pas situé sur le territoire québécois et, comme ce n'est pas ici qu'un primate a décidé de relever la tête pour se prendre pour un humain, les premiers habitants du pays sont donc venus d'ailleurs, il y a plusieurs milliers d'années. Lorsque les européens font leur apparition dans la vallée du Saint-Laurent, il y avait déjà quelques villes amérindiennes importantes.

Il faut attendre le XVII^e siècle pour qu'arrivent plusieurs vagues d'immigrants français. Selon la charte établissant en 1627 la Compagnie de la Nouvelle-France, plus connue comme la Compagnie des Cent-Associés, seuls peuvent émigrer en Nouvelle-France des catholiques. Les juifs et les protestants ne peuvent s'établir en permanence dans le futur Québec, et ce, sous peine d'emprisonnement et de déportation. Le deuxième article de la Charte précisait donc que la colonie devait être peuplée uniquement de « naturels français catholiques ». Même si les huguenots ne peuvent s'établir en permanence en Nouvelle-France, ils peuvent fort bien



Photo : François Kirouac

Jacques Lacoursière lors du Salon de la Fédération des familles souches du Québec, le 22 février 2008

y séjourner durant la saison de navigation. Ce qui signifie que l'on pouvait retrouver sur le même navire des catholiques et des protestants qui devaient se partager l'espace pour leurs offices religieux, la traversée durant habituellement de deux à cinq mois. Ce qui signifie qu'il y avait donc plusieurs dimanches sur ces navires. Marguerite Bourgeoys raconte qu'en 1659, alors qu'elle est à bord d'un navire entre la Nouvelle-France et la France, « le navire était rempli de huguenots et il n'y avait que cinq ou six hommes catholiques, outre mademoiselle Mance et moi. »

Les protestants qui voulaient s'établir en Nouvelle-France devaient, soit abjurer leur foi et se convertir au catholicisme, soit faire semblant de se convertir ! Si le roi Louis XIV avait permis aux protestants de s'établir dans sa colonie à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, l'histoire du Canada et surtout celle du Québec auraient été très différentes. Dans son ouvrage « Brève Histoire des protestants en Nouvelle-France et au Québec (XVI^e-XIX^e siècles », Robert Larin écrit : « La révocation de l'Édit de Nantes obligea la Nouvelle-France à se montrer encore plus intransigeante à l'égard des protestants. Plus que jamais, Louis XIV insista pour qu'on les oblige à se convertir, à quitter la colonie... ou à cacher leur foi. Puis, à partir de 1715, on fera preuve de plus de tolérance.

La révocation de l'Édit de Nantes, somme toute, n'aura eu que peu d'effets durables sur les conditions de vie des huguenots en Nouvelle-France. »

Plus on approche de la Conquête, plus les huguenots prennent de l'importance dans le domaine commercial. L'évêque Pontbriand se plaint au ministre français responsable de la colonie de ce fait. Le 15 juillet 1755, le ministre répond à l'évêque : « Le gouverneur et l'intendant prétendent qu'il ne leur est parvenu aucune plainte contre les protestants, qu'ils ont toujours été soumis aux lois et à la police, qu'ils ne font point d'assemblées, qu'ils forment quatorze maisons qui font les trois quarts du commencement du pays, et que, si on les en chassait, ce serait faire grand tort à la colonie, les négociants canadiens n'étant pas en assez grand nombre, ni assez riches, pour fournir tout ce qui est nécessaire. » Résumons : pendant un certain temps, il y a donc eu intolérance, et aussi une certaine tolérance.

Il n'en va pas de même pour les juifs à l'époque de la Nouvelle-France. Le seul cas d'une présence juive tient plus de l'anecdote que d'une tentative réelle d'établissement. Au cours des dernières années de la décennie 1730, Esther Brandon, une jeune juive, arrive à Québec, déguisée en garçon. Rapidement, on découvre son sexe réel. Devant les échecs pour la convertir au catholicisme, l'intendant Gilles Hocquart la retourne en France. Il faudra attendre la Guerre de la Conquête pour assister à l'arrivée des premiers immigrants juifs.

Sous le régime français, il n'y eut pas que des immigrants venus de France. On en compte plusieurs de diverses origines ethniques. Ainsi, en 1628, vit dans la région de Tadoussac un Grec qui sert d'interprète entre les Français et les Amérindiens du coin. On ignore d'où il venait et comment il se trouvait à cet endroit. L'apport italien fut plus important. Dans les années 1680, on note la présence des deux frères Crisafy, Siciliens d'origine et apparentés aux Grimaldi. Ils sont cousins germains du prince de Monaco. Thomas Crisafy, chevalier de Malte, est l'officier qui se porte à la défense de la mère de Madeleine de

Verchères, en 1690. Il décédera à Montréal six ans plus tard. Son frère, le marquis Antoine de Crisafy, chevalier de Saint-Louis, a été gouverneur de Trois-Rivières. Il avait épousé une petite canadienne de quinze ans, Marie-Claire Ruelle d'Auteuil. Un autre Italien va s'illustrer lors de la Conquête. Il s'agit de Francesco Carlo Burlammachi, plus connu sous le nom de Bourlamaque, un des officiers supérieurs dans l'armée du marquis de Montcalm.

Toujours au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, une cinquantaine d'Irlandais, des Allemands, des Belges, des Italiens et des Suisses s'établissent dans la vallée du Saint-Laurent. Même si ces nouveaux sujets sont supposés posséder les mêmes droits que les autres sujets, il leur est interdit d'exercer certains métiers. Un arrêt du Conseil du roi, enregistré à Québec le 17 septembre 1729, stipule : « Les étrangers établis dans nos colonies, même ceux naturalisés ou qui pourraient l'être à l'avenir, n'y pourront être marchands, courtiers et agents d'affaires de commerce, en quelque sorte et manière que ce soit, à peine de trois mille livres d'amende applicables au dénonciateur, et d'être bannis à perpétuité de nos dites colonies, leur permettons seulement d'y faire valoir des terres et habitations et d'y faire commerces de denrées qui proviendront de leurs terres. »

L'historien-généalogiste Marcel Fournier a cherché à savoir quelle a été l'importance de l'immigration européenne, autre que française, à l'époque de la Nouvelle-France. Il arrive à la conclusion suivante : « Selon l'étude que j'ai faite du sujet, je peux affirmer qu'entre 1620 et 1765, environ 1 500 immigrants étrangers, originaires d'Europe, sont venus au Canada. De ce nombre, ma recherche a permis d'en identifier 1 502 à partir de sources archivistiques et de sources imprimées. En ce qui concerne les Anglais, il a fallu apporter une attention particulière pour identifier les ressortissants de la Nouvelle-Angleterre, dont j'estime le nombre en Nouvelle-France, entre 1693 et 1760, à 228 personnes. Seuls les Anglais dont

l'origine prouvée était les Îles Britanniques ont été analysés dans cette étude. »

Apportons quelques précisions sur ceux que Fournier appelle « les ressortissants de la Nouvelle-Angleterre ». Lors des raids canadiens ou amérindiens contre des établissements des colonies anglaises, on ramenait des prisonniers. Quelques centaines d'entre eux ont fini par demander la naturalisation française. Ainsi, pour la seule année 1710, quatre-vingt-quatre d'entre eux obtiennent l'enregistrement de leur lettre de naturalisation. Jean Laha ou Lahaye, Jean-Baptiste et Paul Otis, Gabriel Jordan, Germain Aubry dit Larose, Charles Lemaire dit Saint-Germain, Jacques-Charles Stebbens, Jean Ricard, Madeleine Warren, Marie Stevens, entre autres, deviennent Canadiens. Quand on regarde certains patronymes de Québécois francophones, on est quasi convaincu qu'ils font partie de ce que l'on appelle « les familles-souches ». Prenons, par exemple, les Phaneuf. Bien peu de personnes savent que l'ancêtre était Mathias Farnworth, qui avait été fait prisonnier en Nouvelle-Angleterre en 1704 et amené en Nouvelle-France où son nom s'est « francisé ».

Revenons un peu en arrière pour voir quelle a été l'attitude des Français puis des Canadiens vis-à-vis les autochtones. En 1615 arrivent quelques Récollets dont les tâches seront d'assurer le service religieux pour les Français et aussi travailler à la conversion au catholicisme des Amérindiens. Dix ans plus tard, ce seront des jésuites qui débarqueront à Québec. Une fois l'occupation anglaise terminée, soit en 1632, seuls les jésuites reviendront. Les relations entre les Français et les nations alliées seront habituellement assez cordiales. En 1633, le chef Capitanal se rend à Québec rencontrer Samuel de Champlain qui vient de revenir de France, pour lui demander d'établir un poste de traite à Trois-Rivières. Dans son discours, il déclare que la construction d'un fort les incitera à se sédentariser : « Tu sèmeras des blés, ajoute-t-il, nous ferons comme toi et nous

n'irons plus chercher notre vie dans les bois, nous ne serons plus errants et vagabonds. » Ce à quoi Champlain répond : « Quand cette grande maison sera faite, alors nos garçons se marieront avec vos filles et nous ne ferons plus qu'un peuple. » Notons que ce seront des Français qui marieront des Amérindiennes et non des Amérindiens qui épouseront des Françaises !!! Les propos de Champlain soulèvent des rires chez quelques Algonquins. L'un d'eux réplique : Tu nous dis toujours quelque chose de gaillard pour nous réjouir. Si cela arrivait, nous serions heureux. »

Quelques années plus tard, Marie de l'Incarnation, la supérieure du monastère des Ursulines à Québec, écrira : « On fait plus facilement un sauvage avec un Français qu'un Français avec un sauvage, » Les Français et les Canadiens qui feront la course des bois pour récolter des fourrures prendront souvent « femme temporaire » chez les autochtones. Il y aura donc plus de métissage chez les Amérindiens que les « Blancs ». De plus, il y aura peu de conversions réelles au catholicisme, même si, à certaines époques, les autorités ne donneront des armes à feu qu'à ceux qui auront reçu le sacrement de baptême... Enfin, les quelques tentatives de sédentarisation auront peu de succès. Le gouverneur Frontenac affirmera que « les jésuites ont converti plus de castors que de sauvages ». C'est vrai qu'il avait eu maille à partir avec des membres de cette communauté !

Les suites de la Guerre de la Conquête seront des occasions de plusieurs accommodements raisonnables. À la suite de la capitulation de Québec, le 18 septembre 1759, une partie du monastère des Ursulines de Québec est transformée en hôpital pour soigner des soldats anglais blessés. De plus, des soldats du 78th Highlanders écossais s'établissent au monastère. Des religieuses prennent en pitié des militaires en kilt. Elles occupent une partie de l'hiver à leur tricoter des bas de laine. Dans son « Histoire des Ursulines de Québec », dom Guy-Marie Oury écrit : « Il n'en reste pas moins que l'hiver 1759-1760 fut particulière-

ment ardu et que les circonstances interdisaient absolument aux Ursulines l'exercice de leur mission d'éducatrices, reléguées qu'elles étaient au troisième étage de leur couvent et en ne disposant d'aucun espace. Du moins, la présence et le soin des blessés leur assuraient un ravitaillement suffisant. (...) Les Ursulines se muèrent donc durant l'hiver en infirmières d'un hôpital militaire, et le travail qu'elles fournirent fut rémunéré en nature, ce qui leur permit de survivre. »

Ce n'est sans doute pas un effet du hasard si les religieuses ursulines, à la suite du décès de leur supérieure, choisirent pour lui succéder une Ursuline qui était née en Nouvelle-Angleterre et qui devait posséder les langues française et anglaise. « Aux premières élections régulières, écrit dom Oury, le 15 décembre 1760, elles choisirent comme supérieure la Mère de l'Enfant-Jésus, qui était une de leurs anciennes élèves anglaises, rachetée de captivité. Esther Whellright n'était pas une jeune religieuse ; elle avait 63 ans, étant née en 1696 à Wells ; à sept ans, en 1703, elle avait été amenée en captivité par les Abénaquis qui la gardèrent cinq ans. » Pendant plusieurs mois, la chapelle du monastère servit au culte protestant. « Murray, écrit encore dom Oury, y tolérait une messe tous les matins et, le dimanche. Comme c'était le seul édifice du culte à peu près intact dans toute la ville, la chapelle faisait fonction de paroisse catholique avant d'être mise à la disposition des aumôniers militaires de Sa Majesté. (...) Il devait en être ainsi jusqu'à la Noël 1764 ! Aussi bien à Québec qu'à Montréal et Trois-Rivières. Les églises catholiques servirent aussi au culte protestant. Voilà quelques cas d'accommodements raisonnables !

Au cours du régime militaire qui va de la capitulation de la colonie, le 8 septembre 1760, à la cession définitive de la Nouvelle-France à l'Angleterre par le Traité de Paris de février 1763, les relations entre les conquérants et les conquis sont plutôt assez bonnes. Quelques curés dénonceront le fait que des jeunes Canadiennes

vivent en concubinage avec des soldats anglais. On verra surtout d'un mauvais œil les mariages mixtes, c'est-à-dire les unions entre catholiques et protestants.

La conquête de la Nouvelle-France et l'établissement d'un gouvernement anglais vont modifier les sources d'immigrants. Au début, Anglais et Écossais viendront en petit nombre s'établir dans la vallée du Saint-Laurent. La première vague comprendra surtout des administrateurs, des militaires et des commerçants, lesquels voient dans la nouvelle colonie un rapide moyen de s'enrichir. C'est aussi à partir de ce moment que des juifs pourront s'installer au Québec. À Montréal, dès 1768, les premières assemblées de fidèles juifs se réunissent pour célébrer des anniversaires religieux que Joe King décrit comme étant conformes « aux rites et coutumes sépharades ». Neuf ans plus tard, on commence la construction de la première synagogue montréalaise qui sera située à l'angle des rues Notre-Dame et de la petite rue Saint-Jacques.

Une des conséquences importantes pour le Québec de la Révolution américaine, c'est l'arrivée sur son territoire, dans les années 1780, de 7 à 8 000 Britanniques qui préférèrent émigrer ici plutôt que de devenir citoyens américains. Ces loyalistes vont s'établir surtout dans la région de Montréal, dans ce que l'on appellera les « Eastern Townships » et en dehors des endroits soumis au régime seigneurial. Ces immigrants arrivent avec l'auréole du martyr. Ils réclament toutes sortes de modifications tant sur le plan juridique que sur le mode de gouvernement.

Une autre conséquence de la Révolution américaine est la venue au Québec de près de 5 000 mercenaires d'origine allemande, le fameux régiment du Hesse-Hénaut. Ces soldats viennent ici pour combattre les insurgés américains. Une fois la paix intervenue, plusieurs centaines d'entre eux choisissent de demeurer dans la colonie. Quelques-uns s'établiront dans la seigneurie de Saint-Gilles de Lotbinière. D'autres à Québec et Montréal ou dans la seigneurie de Vaudreuil.

Avant la fin des guerres napoléoniennes en 1815, l'immigration contribue faiblement au développement démographique du Bas-Canada. Le flot annuel des étrangers est très mince. Au tout

début du XX^e siècle, un groupe de Mennonites de langue allemande va s'installer dans l'actuelle région de Waterloo. Des soldats d'origine écossaise choisiront aussi de s'établir au Bas-Canada.

À noter que les conditions qui prévalent en Europe occidentale après le Congrès de Vienne vont favoriser une immigration massive vers l'Amérique du Nord. En Écosse, l'industrie textile sombre dans le marasme et l'ouvrier est le premier à en subir les conséquences. En Irlande, la mauvaise récolte de pommes de terre de 1821 ajoute à une misère déjà immense. Le mécontentement se manifeste partout et les émeutes se multiplient.

En 1832, les législatures du Bas-Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse imposent une taxe de cinq chelins sur chaque immigrant qui fait la traversée de l'Atlantique suivant les règles fixées par le gouvernement britannique et le double si l'immigrant a effectué le voyage en enfreignant lesdites règles. La raison d'être de cette taxe était de défrayer une partie des dépenses occasionnées par l'assistance médicale aux immigrants malades.

À partir de 1810, sauf pour les années 1824, 1825 et 1838, les navires débarquent chaque année à Québec ou à Montréal au moins 10 000 immigrants, surtout d'origine irlandaise. Le nombre total de personnes varie suivant les sources et les auteurs, mais on peut affirmer qu'entre 1815 et 1849, environ 532 000 Britanniques ont foulé le sol du Bas-Canada, soit pour y demeurer, soit surtout pour se rendre au Haut-Canada (l'Ontario) ou aux États-Unis.

Les principales raisons qui motivent les immigrants à se diriger vers le Haut-Canada sont, en plus de l'homogénéité ethnique et linguistique, la facilité de se faire concéder des terres. Au Bas-Canada, les seigneuries sont surpeuplées et les terres produisent peu. De plus, les problèmes politiques engendrés par la Chambre d'assemblée risquent de créer des perturbations graves. La plupart des immigrants préfèrent donc gagner le Haut-

Canada. Ainsi, en 1834, sur les 29 630 immigrants qui débarquent dans le port de Québec ou de Montréal, seulement 1 131 déclarent vouloir demeurer au Bas-Canada ; tous les autres se dirigeront vers la colonie supérieure. La plupart des immigrants sont aussi d'origine irlandaise, soit 20 320 ; 5 414 sont Anglais, 3 711 Écossais, 17 Jersiais et 53 viennent des « Provinces voisines ». Enfin, le contingent de 1834 se divise en 17 136 hommes et 12 494 femmes.

Après 1815, la situation qui prévaut en Irlande va amener des centaines de milliers d'Irlandais à émigrer en Amérique du Nord. On évalue à 2,3 millions le nombre d'Irlandais qui quittent leur pays pour s'installer aux États-Unis ou dans les colonies anglaises d'Amérique du Nord. Entre 1831 et 1860, le port de Québec en accueille 436 718. Seulement une faible partie d'entre eux demeureront au Québec. On accusera les immigrants Irlandais d'être à l'origine du choléra de 1832 qui fera plus de 10 000 victimes au Bas-Canada. Pour un certain nombre de Canadiens-français, la décision des autorités anglaises d'envoyer dans la colonie des immigrants malades tient presque du génocide. Un député du Parti patriote de Louis-Joseph Papineau, Édouard-Étienne Rodier, est clair à ce sujet : « Quand je vois ma patrie en deuil, déclare-t-il, et que mon sol natal ne me présente plus qu'un vaste cimetière, je me demande : quelle est la cause de tous ces désastres? Et la voix de mon père, de mon frère et de ma mère chérie, les voix des milliers de mes concitoyens me répondent de leurs tombeaux : C'est l'Émigration ! Ce n'était pas assez de nous envoyer des égoïstes avides, sans autre esprit de liberté que celle que peut donner une simple éducation de comptoir, s'enrichir aux dépens des Canadiens et chercher ensuite à les asservir, il fallait encore se débarrasser de mendiants et les jeter par milliers sur nos rivages ; il fallait nous envoyer des pauvres misérables qui, après avoir partagé le pain de nos enfants, se porter aux horreurs où peuvent entraîner la Faim et la Misère ; il fallait plus ; il fallait nous envoyer à leur suite la

peste et la mort ! Si je vous présente un si triste tableau de l'état du pays, j'aime cependant à vous espérer que nous pouvons encore préserver notre nationalité et éviter ces calamités futures, en opposant une digue au torrent de l'Émigration. » Les propos de Rodier ne diminuèrent en rien le flot des immigrants et n'empêcheront pas le choléra de 1834 et le typhus de 1847 !

Ce n'est qu'une minorité de francophones qui manifesteront une certaine réticence à l'immigration. La majorité sera plutôt accueillante et leurs représentants à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada feront preuve d'une grande ouverture surtout vis-à-vis la communauté juive. Alors que les tensions sont de plus en plus fortes entre les députés francophones et les autorités coloniales, les députés décident d'adopter des mesures pour accorder aux juifs qui vivent au Bas-Canada des droits que ceux qui vivent en Grande-Bretagne ne possèdent même pas ! Dans son ouvrage consacré aux principaux événements concernant les juifs, Joe King note en 1828 « un groupe de juifs montréalais adresse une pétition au parlement afin qu'il soit permis à la communauté juive de tenir un registre officiel d'état civil. Six ans plus tard, la loi est passée au parlement. Louis-Joseph Papineau (...) aida au passage de cette loi, quoique, quelques années auparavant, il avait voté pour l'expulsion d'Ézékiel Hart de l'Assemblée du Bas-Canada. » En 1830, est présenté un projet de loi ayant pour titre « Acte pour étendre certains privilèges y mentionnés aux personnes professant le Judaïsme et pour obvier à certains inconvénients auxquels pourraient être autrement exposés d'autres sujets de Sa Majesté. » Le projet de loi sera adopté en 1832. Il accordait aux juifs « les mêmes droits et privilèges dont jouissaient les autres sujets de la province ». « Ce statut, ajoute King, établit les droits fondamentaux des juifs au Canada, plusieurs décennies avant que pareils droits soient accordés aux juifs britanniques. »

Les Îles Britanniques ne seront pas les seules à envoyer des immigrants au Québec entre 1760 et 1867. Le premier recensement après l'entrée en vigueur de la Confédération, celui de 1871, place les Allemands au premier rang de la population après les habitants d'ori-

gine française et britannique. On compte alors 7 963 citoyens d'origine allemande et ils forment 0,7 % de la population totale du Québec. Deux décennies auparavant, soit en 1850, on ne comptait guère à Montréal que 317 habitants d'origine allemande, sur une population totale de 48 207 personnes. D'ailleurs, l'immigration allemande, en ce temps-là, était surtout le fait d'agriculteurs. En 1861, on note toutefois l'arrivée de 200 personnes qui vont s'établir dans la région de Labelle. Mais, le 29 juin 1864, la petite communauté allemande subit un coup terrible : un train transportant plus d'une centaine d'immigrants allemands tombe dans le Richelieu, provoquant la noyade de 97 d'entre eux tandis que plusieurs étaient blessés gravement. On enregistre à cette occasion les obsèques de 52 personnes de religion luthérienne, qui furent enterrées dans une fosse commune au cimetière du Mont-Royal. En 1871, les Hollandais arrivent derrière les Allemands avec seulement 798 représentants, suivis par les Italiens avec 539 et les Scandinaves avec 454.

La population canadienne passe de 3 500 000 habitants en 1871 à 14 000 000 en 1951. Cet accroissement important est dû plus à l'immigration qu'à l'apport de la natalité. Quant à la population de la province de Québec, elle est de 1 191 000 en 1871 et de 4 056 000 en 1951. Ce qui signifie que, toute proportion gardée, la population du Canada a augmenté plus que celle du Québec, surtout à cause de l'ouverture de l'Ouest à la colonisation. Pour la même période, le pourcentage de francophones au Québec passe de 78 % à 82 %.

À partir de 1875, l'immigration francophone perd de son importance. Ainsi, pour l'exercice financier 1881-1882, le Québec reçoit 5 621 immigrants, soit 3 326 Anglais, 1 555 Irlandais, 382 Écossais, 141 Suédois ou Norvégiens, 123 Français, 36 Allemands, 16 Danois, 10 Russes, 8 Italiens, 2 Hollandais et un Suisse. De ce nombre, 3 423 vont s'établir à Montréal, 1 276 à Sherbrooke, 122 à Brome et 165 à Compton. Le reste se distribue dans 21 autres centres.

Le recensement de 1871 dénombre au Québec 454 Scandinaves, soit 121 dans la circonscription électorale de Compton, 79 dans la ville de Montréal, 48 dans celle de Québec et 28 dans le comté de Gaspé. Les Grecs sont au nombre de... 7 ; les Russes, 186 ; les Portugais et les Espagnols, 142 ; les Suisses, 173 et les Gallois, 283. Si, lors du recensement, seulement 74 personnes se disent d'origine juive, 549 se disent de religion juive, dont 409 pour la seule ville de Montréal. La population d'origine juive va croître rapidement à partir du début des années 1880, alors que des Juifs russes viendront ici par centaines. Plus de 6 000 Juifs russes s'établiront à Montréal entre le début des années 1880 et la fin du siècle.

En 1901, le Québec ne dénombre que 66 citoyens d'origine grecque. Cinq ans plus tard, la population grecque dépasse 1 000 personnes, la plupart venant du Péloponnèse, soit de la Macédoine. La population d'origine italienne progresse, elle aussi, rapidement. De 539 en 1871, elle passe à 3 000 trente ans plus tard.

La grande poussée de l'immigration belge se situe entre les années 1919 et 1929. Pour cette seule période, le Québec accueille 14 905 personnes en provenance de la Belgique qui fait alors face à une grave crise économique. La Crise de 1929 mettra fin temporairement au mouvement migratoire vers l'Amérique du Nord. Le recensement de 1941 montre que 69 % des immigrants belges avaient choisi de vivre dans la région de Montréal.

Divers groupes ethniques cherchent, surtout pour des raisons religieuses, à posséder leurs propres écoles. Les juifs réclament une plus grande autonomie scolaire. Après l'échec de 1926, une entente intervient, le 14 janvier 1929, entre les représentants de la communauté juive et les commissaires des écoles protestantes de Montréal. Un des termes de l'entente prévoit que « le coût de l'instruction des enfants juifs sera défrayé par les taxes des juifs, complétées par un prélèvement sur le neutral panel ». Celui-ci comprend les sommes payées par les neutres (qui n'étaient ni catho-

liques, ni protestants) ou les entreprises commerciales en vertu des lois scolaires. Après diverses négociations et projets de loi, les enfants juifs fréquenteront les écoles protestantes ou les écoles privées juives dont le nombre augmentera avec les années.

Il faut bien constater qu'au Québec, les années 1930 sont marquées par un certain antisémitisme, mais non aussi présent qu'Esther Delisle a voulu le montrer dans ses ouvrages. On ne peut cacher que le village de Sainte-Agathe a vécu une crise antisémite. On a distribué une circulaire où on pouvait lire : « Les Juifs ne sont pas désirés ici. Sainte-Agathe est un village canadien-français et nous le garderons ainsi. » Sur un poteau porteur de fils électriques, il y avait une affiche dont le texte était : « Christians only. Jews not allowed. Danger. »

L'Église catholique continue d'utiliser l'expression « Perfidis Judeis », lors des cérémonies du Vendredi Saint. L'oraison se traduisait ainsi : « Prions aussi pour les Juifs parjures, afin que Dieu notre Seigneur ôte le voile de leurs cœurs et leur donne de connaître, eux aussi, Jésus Christ Notre Seigneur. » C'est surtout dans la région de Montréal qu'on notera certains mouvements antisémites. Les fascistes d'Adrien Arcand feront des Juifs leurs victimes.

L'entrée en guerre du Canada, en septembre 1939, aura des conséquences pour plusieurs Allemands établis au Québec. Avant même que le gouvernement canadien déclare la guerre à l'Allemagne nazie, des Allemands de Montréal sont mis aux arrêts. Ce qui amènera le consul allemand de la métropole à protester contre ce geste. Puis, l'entrée en guerre de l'Italie en juin 1940 va signifier l'arrestation de centaines d'Italiens de la région de Montréal.

Au début des années 1950, les mouvements nationalistes québécois commencent à manifester une certaine opposition à une immigration massive qui risquerait de diminuer l'importance du groupe canadien-français. En 1951, l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal effectue un sondage qui montre que 67 % des francophones et 37 % des anglophones de Montréal s'opposent à l'immigration. « Les délégués à une conférence nationale sur l'immigration, note Michael Behiels,

apprirent que tous les organismes et les mouvements canadiens-français catholiques, à l'exception de la Fédération des guides catholiques, n'aient aux immigrants le droit d'adhésion. »

Cette attitude plutôt négative d'une minorité agissante n'a pas empêché l'immigration au Québec de devenir de plus en plus diversifiée. Le monde occidental et l'Asie connaissent alors toutes sortes de bouleversements, tant politiques, économiques que sociaux. Il en va de même pour les Antilles.

Au recensement de 1951, les juifs viennent au premier rang des groupes non français ou britanniques, suivis par des Italiens, des Polonais et des Ukrainiens. Vingt ans plus tard, les Italiens devancent les Juifs, puis viennent, au troisième rang, les Allemands et les Grecs. En 1957, le Québec reçoit plusieurs familles hongroises fuyant leur pays qui était agité par de graves problèmes politiques. Pour cette seule année 1957, le Canada avait accueilli près de 32 000 immigrants hongrois.

En 1968, le gouvernement de l'Union nationale adopte une loi établissant un ministère de l'Immigration. « Ce ministère a pour fonction de favoriser l'établissement au Québec d'immigrants susceptibles de contribuer à son développement et de favoriser l'adaptation des immigrants au milieu québécois. À ces fins, il doit : a) étudier les données disponibles sur les besoins de main-d'œuvre dans chaque région économique du Québec, les emplois disponibles et la possibilité pour les immigrants de s'y établir ; b) effectuer des études et recherches sur les moyens à prendre pour intéresser des personnes à s'établir au Québec ; c) renseigner sur le Québec les personnes qui désirent y émigrer ; d) établir et maintenir un service d'assistance aux immigrants chargé de les accueillir dès leur arrivée au Québec, de leur prêter de l'aide requise, de rester en contact avec eux. Le ministère de l'Immigration peut établir des bureaux d'immigration à l'extérieur du Québec et y déléguer des fonctionnaires. »

Entre 1971 et 1975, le Québec reçoit

71 880 immigrants. Les ethnies les plus importantes par ordre décroissant sont : les Haïtiens avec 9 595 sujets ; les Portugais, avec 5 875 ; les Américains, avec 4 930 ; les Français, avec 4 015 ; les Grecs, avec 3 645 ; les Italiens, avec 3 625 ; les Vietnamiens, avec 3 255 ; les Indiens, avec 2 730 et les Marocains, avec 2 185. Entre 1 000 et 2 000 sujets, on note les pays suivants : l'Égypte, le Liban, la République du Chine, la Jamaïque, le Chili, les Philippines et Trinité-et-Tobago.

En 1978, un accord intervient entre les gouvernements fédéral et provincial québécois concernant l'immigration. C'est ce que l'on a appelé « l'Accord Couture-Allen », Jacques Couture étant alors ministre de l'Immigration dans le gouvernement péquiste dirigé par le premier ministre René Lévesque. En vertu de cet accord, le gouvernement du Québec obtient un veto sur la sélection des immigrants sans répondant qui voudraient s'établir au Québec. Celui-ci a aussi le droit de fixer ses propres critères de choix.

Entre 1976 et 1980, le Québec reçoit 70 665 immigrants et, pour les cinq années suivantes, soit entre 1981 et 1986, le nombre n'augmente que de 1 595 personnes. Pour la décennie 1980-1989, le classement des pays de naissance des immigrants admis au Québec s'est modifié ainsi : par ordre d'importance numérique : Haïti, Vietnam, Liban, France, Kampuchéa, Pologne, États-Unis, Inde, Portugal et Maroc.

L'attitude des Québécois face à l'immigration a changé au cours des ans. Mais, il ne faut pas oublier que, pour les années 1992-1993, sans l'apport de l'immigration, le Québec, tout comme l'Ontario, aurait connu une perte de population. On assistait alors à une remise en cause des politiques d'immigration, surtout au niveau fédéral. Dans un ouvrage publié à l'époque et qui avait pour titre « Immigration : phénomène souhaitable et inévitable », le journaliste Pierre Vincent concluait : « Hypothèse numéro un : le Québec demeure une des provinces du Canada. Pour main-

tenir son pouvoir actuel au sein de la Confédération, il doit continuer d'avoir un poids démographique comparable à celui de maintenant. Or, compte tenu que l'immigration joue désormais un rôle prépondérant dans l'évolution démographique canadienne, cela signifie que le Québec doit impérativement lancer des campagnes agressives de recrutement d'immigrants, si possible francophones ou « franco-phonisables », instruits et riches. Il faudra donc multiplier par trois, quatre ou cinq les quotas d'immigration actuels. Se posera alors un sérieux problème d'intégration de ces nouveaux arrivants, d'autant qu'ils se concentreront à Montréal. Hypothèse numéro deux : le Québec devient un pays souverain. Il n'a plus à tenir compte de son poids démographique pour des raisons de péréquation et de partage de l'assiette fiscale fédérale. Son premier souci, c'est de s'assurer que les nouveaux arrivants s'intègrent à une société française. Et, surtout, qu'ils s'implantent dans le Québec tout entier, et non pas seulement dans la région de Montréal. Le Québec de demain dépend, de toutes les façons, dans une large mesure des immigrants. Pour le pire comme pour le meilleur. » Quinze ans plus tard, la situation a-t-elle vraiment changé ???

© Jacques Lacoursière

Tiré du bulletin : Le Trésor des Kirouac , printemps 2008, no 91



Des nouvelles de *Passeurs de mémoire*

Découvrez nos nouveautés!

Nous pouvons dire que les choses évoluent dans le bon sens puisque cet été nous avons lancé la nouvelle version de notre site *Web passeursdememoire.com*, en y incluant les 24 circuits du Kamouraska et de la Grande-Anse en anglais, sous le titre *Trace my Roots*, et trois nouveaux *Marqueurs Familles* s'ajoutent aux quatre dévoilés l'an dernier, les marqueurs *Lévesque-Chevalier*, *Michaud-Asselin* et

Pelletier-Langlois.



Le site *Web passeursdememoire.com*, complètement repensé, offre une expérience plus conviviale et l'intégration des circuits *Trace my Roots* représente un ajout majeur comme vous pourrez le constater en cliquant [ici](#). D'un point de vue historique, le Kamouraska se démarque parce que bon nombre des colons ayant peuplé la Nouvelle-France s'y sont établis. Or, ces colons sont les ancêtres de milliers, voire de millions de personnes qui vivent aujourd'hui au Québec, ailleurs au Canada et aux États-Unis. Avec ces nouveautés, *Parcours Fil Rouge* sera en mesure de mieux répondre aux attentes des utilisateurs.

En plus des circuits

passeursdememoire.com, l'histoire des familles du Kamouraska et de la Grande-Anse est aujourd'hui enrichie par la découverte de sept *Marqueurs Familles* devenus des stations faisant partie des circuits *passeursdememoire.com* Lévesque, Michaud et Pelletier mais aussi Bérubé, Plourde et Soucy. Située sur la terre d'un ancêtre, à l'endroit où le premier d'une lignée a naguère établi sa demeure, cette trace tangible donne l'impression d'être près de l'ancêtre qui a marqué le territoire de sa présence aux premiers temps de la colonie. Aujourd'hui, avec l'ajout de trois *Marqueurs Famille*, *Passeurs de mémoire* confirme sa pertinence et son intérêt pour les communautés et pour les associations de familles qui œuvrent au jour le jour à valoriser l'histoire de leur famille et à la perpétuer.

Nous comptons sur vous pour faire connaître *Passeurs de mémoire* au plus grand nombre et relayer ces infos auprès de vos membres, vos équipes et vos partenaires, sur vos sites Web, dans vos bulletins et revues ...

Bon été !



Programme des prochains séjours généalogiques Racines Voyages

Bonjour,

À la croisée de l'histoire familiale et de l'expérience touristique, Racines Voyages vous propose des séjours en France hors des sentiers battus. Pendant 2 ou 3 jours, venez rencontrer d'autres passionnés de la généalogie, échanger sur vos découvertes et bénéficier de la présence d'un généalogiste professionnel.

Un programme atypique, unique vous est proposé pour les mois de septembre et d'octobre.

En bonus, que diriez-vous de passer du temps à découvrir les richesses authentiques du patrimoine normand, rencontrer les acteurs locaux, déguster des produits régionaux ? Je vous laisse découvrir le programme.

Les réservations ont démarré !

Bonne lecture et à très bientôt.

Marie-Claire PRESTAVOINE

racinesvoyages.com





Rassemblement Barrette et Guimond le 20 novembre 2021

L'Association des Barrette d'Amérique tiendra son Rassemblement annuel **le samedi 20 novembre 2021 à Beaupré, près du Mont-Sainte-Anne**. Ce sera l'occasion de commémorer joyeusement le 360^e anniversaire du mariage de l'ancêtre Jean Barette et de Jeanne Bitouzet (veuve de Louis Guimond enlevé et martyrisé par les Iroquois l'été précédent). Ce mariage a été célébré le 24 novembre 1661 à Château-Richer.

Invitation aux Barrette et aux Guimond puisque Jeanne Bitouzet est également l'ancêtre des Guimond. Les trois jeunes orphelins Guimond (Joseph, Louise et Claude) ont été élevés par le couple Barette-Bitouzet.

Le programme de cette journée sera dévoilé au début de l'automne.

Renseignements: rogerbarrette1646@gmail.com / 418-658-3790

